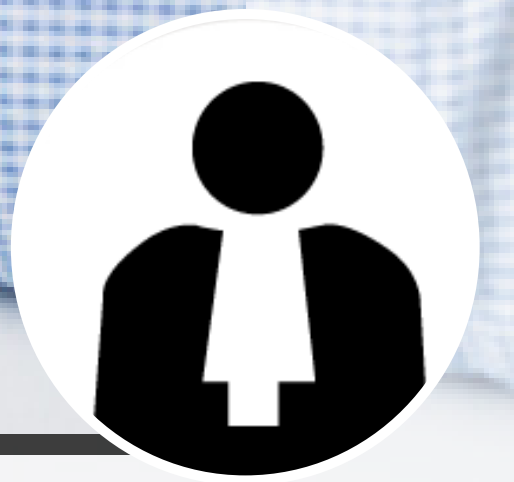


DIVORCES conventionnels et contentieux

Collaboration notaire/avocat. Les clés de l'efficacité.



3 ans après l'entrée en vigueur de la réforme du divorce par consentement mutuel, examen des meilleures pratiques pour instaurer une collaboration efficace notaire/avocat.

Etude des conséquences de la réforme de la procédure de divorce sur la répartition des rôles entre le notaire et l'avocat dans le cadre de la procédure contentieuse : mesures provisoires, instance en divorce et instance en liquidation. Quand, comment faire ses demandes ?



Classes virtuelles

2 MODULES EN VIRTUEL : les vendredis 21 mai et 4 juin 2021 de 9h00 à 12h00.

INFN LA GRANDE ÉCOLE
DU NOTARIAT

S'inscrire à la formation composée de 2 modules
TARIF : 400€ TTC - 6 heures validées au titre de la formation continue des notaires.



A EFB
ÉCOLE D'AVOCATS

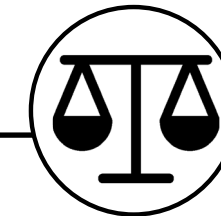


DIVORCES conventionnels et contentieux : collaboration notaire/avocat. Les clés de l'efficacité.

2 modules en virtuel : les vendredis 21 mai et 4 juin 2021 de 9h00 à 12h00



INFN LA GRANDE ÉCOLE DU NOTARIAT



A EFB ECOLE D'AVOCATS



MODULE 1 : LES DIVORCES CONVENTIONNELS

Vendredi 21 mai 2021 de 9h00 à 12h00

- 1/ Rappels du cadre juridique et des exigences textuelles sur la répartition des attributions avocat/notaire
- 2/ Chronologie des interventions et identification des points de contact entre les deux professions
- 3/ Vérification de la convention avant la notification du délai : contrôle formel des mentions obligatoires et vérification facultative du fond de la convention (questions liquidatives, DIP, frais), conformité à l'ordre public
- 4/ Organisation de la signature : présence des parties, lieux, nombres d'exemplaires, annexes...
- 5/ L'articulation entre l'état liquidatif et la convention de divorce : circuit long / circuit court
- 6/ Vente du bien immobilier ou maintien dans l'indivision : conséquences, avantages et inconvénients
- 7/ Liquidation et partage verbal
- 8/ Les délais et conditions du dépôt
- 9/ Formalités postérieures : transcription, enregistrement
- 10/ Exécution de la convention et reconnaissance à l'international
- 11/ Fiscalité de l'état liquidatif et de la convention de divorce (droit de partage, enregistrement, publicité foncière)
- 12/ Remise en cause de la convention et responsabilité professionnelle

MODULE 2 : LES DIVORCES CONTENTIEUX

Vendredi 4 juin 2021 de 9h00 à 12h00

- 1/ Examen du nouveau schéma procédural après la réforme de la procédure de divorce : rôle de l'avocat et du notaire : qu'est ce qui change ?
- 2/ Examen des impacts de la réforme sur les 3 périodes :
 - mesures provisoires : mesures *article 255 9° et 10° du Code civil* ;
 - instance en divorce : *articles 265-2, 267 et 268 du Code civil* ;
 - instance en liquidation-partage du régime matrimonial.
- 3/ Quels sont les besoins du notaire pour mener à bien sa mission, et ceux de l'avocat pour présenter sa demande devant le juge ?

Questions pratiques : le sort des désaccords subsistants, le dépôt du rapport en l'état, le contenu des dires et ses effets, l'actualisation du rapport en cas de procédure judiciaire longue.

4/ Quelles leçons tirer des errements de la procédure sur la rédaction du contrat de mariage ?

Public visé : avocats, notaires.

Niveau 2 : approfondissement des connaissances et de la pratique de la matière.

Spécialité : droit de la famille, des personnes et de leur patrimoine.

Prérequis : connaissances de base dans la matière et 3 ans de pratique professionnelle.

Objectifs :

- comprendre les rôles de chacun dans le cadre du divorce conventionnel et du divorce contentieux et identifier leurs points de contact à jour de la dernière réforme ;
- examiner les circuits de compétences conjuguées à travers des exemples simples et complexes de divorce conventionnels et contentieux ;
- alerter sur les points de vigilance et identifier les bonnes pratiques afin de fluidifier les échanges et d'optimiser la collaboration dans l'intérêt du client.
- anticiper les points de blocage du dossier en favorisant les échanges préalables lors de moments clés.

Méthode pédagogique : approche pratique basée sur des cas concrets et retours d'expérience, conseils procéduraux, interactions avec les participants.

Support pédagogique : PowerPoint et références bibliographiques. Replay accessible à l'issue de la session.



Muriel Cadiou

Avocat au barreau de Paris, spécialiste en droit de la famille, des personnes et de leur patrimoine, ancienne présidente de l'association Droit et Procédure.



Benjamin Travely

Chargé d'enseignement à l'université Jean Moulin Lyon III et à l'université de Bourgogne, notaire à Marcigny.

[S'inscrire](#)

6 heures validées au titre de la formation continue des notaires.



Classes virtuelles